

## POUR INTEGRER LA LISTE DES DEMANDEURS DE SQY

1. Être éligible à l'un des critères suivants :
  - **Rapprochement habitat/emploi pour au moins un des membres du ménage demandeur :**  
=> Travailler sur une des 12 communes\* de l'agglomération de SQY ET ne pas y habiter
  - **Hébergé :**  
=> Le ménage est hébergé chez un tiers ou dans une structure de logement temporaire (sur l'agglomération ou en dehors) ET travaille sur une des 12 communes\*
  - **Rapprochement familial :**  
=> Le demandeur habite en dehors d'une des 12 communes\* de SQY et souhaite se rapprocher d'un enfant, qui réside sur le territoire de l'agglomération ET y travaille
  - **Mutation en cas d'une précédente attribution par SQY :  
Demande de mutation à effectuer en priorité auprès du bailleur**  
=> Le logement social occupé a été initialement attribué par SQY ET au moins un des membres du ménage travaille sur une des 12 communes\*
2. Communiquer le numéro unique régional (NUR) par mail ou téléphone

### Contact Service Accès au Logement et Mixité SQY

M<sup>me</sup> Aurore FELIX 01 39 44 88 50  
[acces-logement@sqy.fr](mailto:acces-logement@sqy.fr)

Saint-Quentin-en-Yvelines  
Direction Habitat et Rénovation Urbaine  
1 rue Eugène Hénaff-BP 10118  
78192 Trappes cedex

\* Élancourt, Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux, Guyancourt, Magny-les-Hameaux, La Verrière, Trappes, Coignières, Plaisir, Maurepas, les Clayes-sous-Bois, Villepreux